



# F . P . I . P .

Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

GARE du NORD

## La thèse de la légitime défense privilégiée

*Le 27 juillet, des policiers essayant des coups de feu de la part d'un individu ont riposté, le blessant mortellement.*

Pour la FPIP,  
le bon droit  
s'applique à la  
police comme à  
tout citoyen.

Mais l'on doit  
comprendre que  
l'on ne joue pas  
avec la police.

***Et la FPIP  
de rappeler aux  
policiers que  
leur bon droit  
consiste aussi  
en une juste  
application  
des articles  
122-5 et 122-6  
du code pénal***

Tout agresseur avec arme  
par nature ou par  
destination s'expose à  
une riposte légitime  
et légalement définie.

**UN POINT  
C'EST  
TOUT !!!**

BN, le 30/07/07.